

Organisme commanditaire :			
Certu : Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques 9 rue Juliette Récamier 69 456 LYON Cedex 6 – Tél. (+33) 4 72 74 58 00 - Fax : (+33) 4 72 74 59 00			
Titre : Ville accessible à tous : Comment aborder tous les handicaps ?			
Actes de la journée d'échanges du 20 juin 2006			
Sous-titre :	Date d'achèvement : Janvier 2007	Langue : Française	
Organisme auteur : Certu	Rédactrice : Laurence Cottet-Dumoulin - CETE de Lyon coordonnatrice : Sandrine LEJEUNE	Relecteur assurance qualité : Sandrine LEJEUNE - Certu	
Résumé :			
<p>Le Certu a organisé le 20 juin 2006 la quatrième journée du réseau d'échanges du programme « Ville accessible à tous » en direction des collectivités locales. Le but de ces journées est d'une part, de présenter aux élus et professionnels de l'aménagement urbain des pratiques et des expériences, qu'elles soient locales, nationales ou européennes, voire internationales ; et d'autre part, de leur donner l'occasion de débattre sur les enseignements à en tirer et de diffuser les points marquants des ces échanges. Le thème choisi était : « comment aborder tous les handicaps ? »</p> <p>Une séance introductive présente le programme « Ville accessible à tous », les enjeux de la nouvelle loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 qui fait référence à des formes de handicap peu ou pas prises en compte dans les lois précédentes (en particulier les handicaps visuels, auditifs, psychiques et cognitifs).</p> <p>La première session présente « les handicaps auditifs et visuels ». La première intervention décrit comment la situation de handicap découle à la fois de l'environnement urbain et des aptitudes des usagers. Puis différentes interventions présentes les situations de handicaps visuels et les solutions qui permettent d'améliorer la situation des personnes malvoyantes dans la ville et dans les transports urbains. Deux interventions présentent les formes de handicaps auditifs ainsi que divers moyens de parvenir à une meilleure communication pour les personnes sourdes ou malentendantes, et les aménagements urbains qui réduisent les situations de gêne vécues par ces personnes.</p> <p>La seconde session présente « les handicaps mentaux et cognitifs ». Deux interventions présentent des possibilités d'amélioration de la mobilité des personnes handicapées mentales dans la ville, par des dispositifs adaptés liés à la personne handicapée, à l'équipement ou à la personne chargée de la gestion de l'équipement (chauffeur de bus par exemple). Enfin, une intervention présente le polyhandicap lié à la vieillesse et la façon dont elle a été prise en charge dans une ville de la banlieue parisienne.</p> <p>Une table ronde clôture la journée en rassemblant les idées fortes de cette journée d'échanges.</p> <p>Le présent rapport présente la synthèse des exposés et des échanges avec l'auditoire composé de divers professionnels des villes et du réseau de l'Equipement, d'élus, d'associations d'usagers et de personnes handicapées.</p>			
Remarques complémentaires éventuelles (rubrique facultative) :			
Ces actes se situent dans la continuité de l'ensemble des actes disponibles pour l'ensemble des journées déjà organisées par le CERTU dans le cadre du programme « Ville accessible à tous »			
Mots clés : Accessibilité, ville, voirie, espaces publics, personnes à mobilité réduite, personnes handicapées, handicap, transports, mobilité, ville accessible, handicap sensoriel, usagers vulnérables	Diffusion : Collectivités locales, services publics, bureaux d'études (aménagement et urbanisme), agences d'urbanisme, DDE, associations d'usagers	Web : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Nombre de pages :	Tirage :	Confidentialité : Non	Bibliographie : Sans.